

Éducation Une AVS et un parent d'élève témoignent



Cindy Meyer, auxiliaire de vie scolaire, se retrouve au chômage. Photos F.M.

L'annonce de la suppression de 47 postes d'AVS-Co (auxiliaire de vie scolaire) a provoqué de vives inquiétudes. Le Snuipp-FSU 68 organise une manifestation le 8 juin devant l'inspection académique à Colmar. Témoignages.

Cindy Meyer est AVS-Co (auxiliaire de vie collective) dans une Ulis (unité localisée d'inclusion scolaire), classe spécialisée accueillant des enfants souffrant de déficiences intellectuelles. « Ce sont des enfants qui ont du mal à retenir et à comprendre, ils ont besoin de plus de temps pour les apprentissages, de stabilité et de sécurité affective. » Cindy Meyer a une certaine expérience dans ce domaine puisqu'elle est AVS depuis quatre ans. Payée au Smic, sur la base d'un contrat renouvelé tous les ans, elle a déjà vu son maigre salaire rétrécir lorsqu'on lui a imposé une réduction de son temps de travail à 80 %. Depuis peu, elle sait que son contrat n'est pas renouvelé (il aurait pu l'être pendant six ans) et qu'elle peut désormais pointer au Pôle emploi.

« Y aura-t-il quelqu'un pour me remplacer ? Quelle sera son expérience ? Ses compétences ? » Au fil des années, Cindy Meyer a tissé des liens avec les enseignants, participe à des projets transversaux... « Dans cette politique, on ne prend pas en compte les enfants et leur intérêt, déplore l'AVS, ni la relation de confiance qui s'est tissée avec les enseignants. Je travaille en symbiose avec eux, pourquoi vient-on détruire quelque chose qui fonctionne ? »

Le responsable de l'établissement où elle travaille a envoyé un courrier au rectorat pour tenter de sauver son poste. Il regrette le manque de reconnaissance du travail accompli, évoque « l'anéantissement d'une collaboration et d'un savoir-faire, d'une expérience [...] Ce démantèlement entrave considérablement la stabilité et la continuité dont ces enfants en quête de repères ont tant besoin. »

« Nos enfants ont besoin de repères »

Carole Bernard est maman de deux enfants handicapés, âgés de 10 et 12 ans. L'aîné doit entrer au collège à la rentrée prochaine, le second est en Clis (classe d'intégration scolaire). « Ces enfants ont un niveau différent, une autonomie et des capacités différentes, ils ont besoin d'un accompagnement spécifique, de la part de personnel formé et compétent. Je milite pour la reconnaissance du métier d'AVS. Aujourd'hui, ce sont des personnels qu'on utilise et qu'on jette comme des Kleenex... Alors que nos enfants ont besoin de repères et de personnes motivées pour s'occuper d'eux, parce que c'est difficile. On va remplacer ces AVS qui sont motivés et expérimentés par des personnes précarisées, qu'on payera 20 heures par semaine au Smic... Ça intéressera qui ? » Carole Bernard voit dans ces nouvelles mesures d'économie de l'Éducation nationale une régression. « On n'arrête pas de faire des promesses sur l'intégration à l'école des enfants différents, on nous laisse croire à un tas de choses et après, on fait des pas de géant à reculons... » Cette maman très amère se dit « prête à entamer une grève de la faim » pour défendre la stabilité des AVS dans leur poste.

Le Snuipp-FSU 68 organise un rassemblement mercredi 8 juin à 14 h 30, devant l'inspection académique à Colmar, « pour dénoncer le non-renouvellement des AVS-Co ».